

Casa Lùma Déco

Conditions Générales de vente



www.casalumadeco.fr

PRÉAMBULE:

La Société **Casa Lùma Déco** (micro-entreprise) immatriculée sous les numéros suivants SIREN 483 421 905 et SIRET 483 421 905 00033, dont le siège social est situé au 21 rue du Sculpteur Oscar Roty, 45340 CHAMBON-LA FORÊT, représente l'entreprise d'aménagement et de décoration d'intérieur dirigé par Ludivine MASSE.

Entreprise de conseils et d'accompagnement pour les particuliers et professionnels dans la mise en valeur d'un bien immobilier ou mobilier dans la décoration d'intérieur.

Le prestataire **Casa Lùma Déco** offre des solutions de design d'intérieur et de coloriste.

ARTICLE 1 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION :

Le prestataire s'engage à fournir au Client une prestation de décoration d'intérieur, conformément au devis annexé au présent contrat, accepté et signé par le client.

La signature d'un devis par le Client emporte son adhésion sans restriction, ni réserve au présent de conditions générales de vente lesquelles prévalent sur tout autre document contradictoires.

Le Client reconnaît en avoir pris connaissance et les avoir accepté avant de passer toute commande et déclare avoir la capacité légale de contracter et de s'engager.

Les conditions générales de vente peuvent faire l'objet de modifications ultérieures la version applicable à la commande étant celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

ARTICLE 2 : SERVICES ET PRESTATIONS :

Le Prestataire fournira au Client un devis par voie électronique ou en personne. Ce devis demeurera valide pendant une période de trois mois à compter de sa réception par le Client.

Le devis pourra inclure différentes propositions de prestations, telles que la visite conseil, la conception 3D et 2D, les projets de conception à distance, la proposition d'agencement, la liste d'achats, les planches d'ambiance, les conseils en matière de couleurs, d'éclairage, mobiliers, matériaux, l'accompagnement esthétique du chantier, l'accompagnement en magasins et les projets clés en main personnalisés.

Ces réponses ont pour seul but d'informer sur les diverses options de modifications possibles (espaces, couleurs, matériaux, éclairage) et n'ont en aucun cas la valeur d'une consultation en bureau d'étude.

Une fois la prestation de conseil achevée, ou toute autre tâche convenue dans le cadre du devis remis au client, ce dernier ne pourra pas invoquer des arguments subjectifs (tels que des préférences personnelles) pour justifier une refonte totale du travail livré ou pour refuser le paiement des prestations auxquelles il s'est engagé. Cependant, le prestataire pourra, de manière exceptionnelle et à sa discrétion, apporter des ajustements à ces documents, sur demande du client.

2.1 Responsabilité et Suivi esthétique de chantier :

Le Prestataire n'exerce pas en tant que maître d'ouvrage ni maître d'œuvre et n'assume aucune responsabilité quant aux litiges, vices cachés, ou retards de l'entreprise extérieure en charge des travaux. Le Prestataire ne réalise pas de plans d'exécution et ses visites sur le chantier sont purement esthétiques.

Le Prestataire ne peut être tenue responsable des malfaçons, retards ou litiges liés à l'intervention des artisans ou des fournisseurs. Son intervention consiste si besoin à mettre en relation son Client avec des prestataires qualifiés du secteur de la décoration et du bâtiment. Le Client contracte librement avec chacun d'eux.

Toutes les garanties légales ou contractuelles sont directement dues par les prestataires concernés (garantie décennale ect...). En cas de litige le Client devra se retourner vers le prestataire incriminé. Par ailleurs les mesures et les côtes sont données à titre indicatif et devront être vérifiées par l'entreprise intervenant sur le chantier.

3. Obligations du Client et Conditions de Paiements :

Le Client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires au bon déroulement du projet (plans, photos, mesures, inspirations, budget...)

Le Client s'engage à régler 50% du montant total de la prestation à la signature du devis, comme acompte. Le solde sera dû à la fin du projet, 15 jours suivant la réception de la facture, sauf indication contraire spécifiée dans le devis. Les paiements doivent être effectués selon les modalités convenues entre les parties.

4. Droit de rétraction :

Le Client dispose d'un droit de rétractation, qu'il peut exercer dans un délai de 7 jours avant le début du projet. En cas d'exercice de ce droit, le Client sera remboursé de l'acompte versé.

5. Assurance :

Le Prestataire a souscrit une assurance responsabilité civile et professionnelle. Cette police d'assurance peut être fournie sur simple demande. Le client devra lui-même s'assurer que les prestataires qu'il aura choisi pour l'exécution des travaux sont assurés dans le cadre de leur activité professionnelle.

6. Droits de Propriété Intellectuelle :

Tous les droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur et de reproduction, concernant les propositions, les dessins, les plans, les présentations 3D, et autres créations du Prestataire restent la propriété exclusive du Prestataire. Le Client n'est pas autorisé à reproduire ou à utiliser ces créations à des fins autres que celles convenues dans le contrat, sans le consentement écrit du Prestataire.

7. Publication de Photos :

Le Prestataire se réserve le droit de publier des photos des projets réalisés, sans préjudice pour la confidentialité du Client. Si le Client préfère que certaines images ne soient pas publiées, il doit en informer le Prestataire par écrit au moment de la signature du contrat.

8. Loi Applicable :

Les présentes conditions générales et les opérations qui en découlent sont soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

9. Modification des Conditions Générales :

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ces conditions générales à tout moment. Le Client sera informé des modifications par écrit ou par d'autres moyens appropriés.

En signant ce contrat, le Client reconnaît avoir lu, compris, et accepté les conditions générales décrites ci-dessus.

Date :

Signature du Client
(Mention bon pour accord)